

COMMUNIQUE

SUR LE NOUVEAU CAHIER DES CHARGES DES CMPP DE NOUVELLE AQUITAINE

Les usagers des CMPP se réjouissent de la montée en compétences des CMPP, mise en évidence dans le nouveau cahier des charges proposé par l'ARS Nouvelle Aquitaine.

Les CMPP sont un service essentiel pour les familles car d'accès direct et gratuit. Ils sont à l'articulation du soin et du soutien pédagogique, donc pour les parents avec un enfant pour lequel on repère un trouble des apprentissages, le service de premier recours.

Toutes les familles soutiennent la valorisation des CMPP dans ce cahier des charges : participation sociale des personnes **et visée inclusive des accompagnements** (dans tous les domaines de la vie et notamment la scolarisation), **approche populationnelle et technicité des interventions ; coopération locale et forte intégration des services** afin de prévenir, éviter et gérer les ruptures de parcours. Les associations souhaitent que les CMPP puissent fonctionner en plateformes avec des prestations directes, et chaque fois que la nature du trouble le légitime, en plateforme médico-sociale de ressources, en particulier pour les troubles neuro-développementaux.

Nous avons besoin de pouvoir compter sur les CMPP pour répondre aux nouveaux besoins des familles : diagnostic précoce conforme aux classifications internationales, respect des recommandations de bonnes pratiques, soutien à la scolarisation, partenariat confiant avec les familles.

Mars 2020

Premiers signataires :

Als'Asperger
Association Dysparithé
Association le Chant de l'herbe
Association TDAH - Pour une
égalité des chances
ATGDPA 64
Autism'Aide 35
Autisme 58
Autisme 66
Autisme 87
Autisme Ariège
Autisme Charente Maritime

Autisme Deux-Sèvres
Autisme Gironde
Autisme Landes
Autisme Pau Béarn
Autisme Sud Gironde
Autisme Vienne
CeRESA
Collectif Info Droit Handicap
Collectif Source TSA
Collégiale Autisme AF 64
Cri 46
Entre Parent'Aide

Envol Isère Autisme
Envol Marne la Vallée
HyperSupers - TDAH France
L'Eveil du Chêne
La Bulle 42
Le Monde Bleu 71
LYANNAJ Autisme Martinique
Planète Autisme
Planète Autisme Drôme Ardèche
Respir'Bourgogne
URAF Occitanie
URAF Poitou-Charentes



Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique

1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.

Téléphone : 04 93 46 01 77 – Site internet : www.autisme-france.fr – e-mail : contact@autisme-france.fr